



Mairie de Mortefontaine
18 rue Corot
60128 Mortefontaine
03 44 54 31 56 / 06 07 88 14 25

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre de membres	12		
Présents	9		
En exercice	12		
Qui ont pris part à la délibération	9		
Date de convocation du conseil municipal	24 janvier 2023		
Secrétaire de séance	François PINSON		
	Membres présents	Membres absents	Représenté par
Jacques Fabre	X		
Chantal Malaquin	X		
Sandra Mazzoni	X		
François Pinson	X		
Frédéric Caron	X		
Anne Philippo	X		
Barbara Dufossé		X	
Patrice Duval	X		
Laurent Huet	X		
Evelyne Laffargue Moreno		X	
Raymonde Lenfant	X		
Marie Odile van Oudheusden		X	

L'an deux mil vingt-trois, le 26 janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques FABRE, Maire.

Délibération n° 19-2023

Objet : Subvention à la DETR pour la réhabilitation des tombes de soldats morts pour la France

Le cimetière du village possède en particulier de 7 tombes dans le carré communal de soldats morts pour la France. Ces tombes sont dans un état indigne et méritent toute notre attention.

Le montant des travaux a été estimé à 10 070 €.

Monsieur le Maire propose de faire une demande de subvention auprès de la Préfecture pour la DETR.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- DETR 40% : 4 028 €
- Région Hauts-de-France 20% : 2 014 €
- Fonds libres 40% : 4 028 €

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve la démarche de demande de subvention auprès de la préfecture pour la DETR,
- Adopte le plan de financement
- Charge M. le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à l'unanimité les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jacques FABRE

